

FORMATION

Analyse et diagnostic de patrimoine privé ou professionnel

OBJECTIFS

- Préparer et conduire l'entretien de découverte du client
- Élaborer l'audit patrimonial civil, financier, fiscal et successoral
- Analyser l'audit patrimonial au regard des besoins du client
- Évaluer la sensibilité au risque du client
- Rédiger le bilan patrimonial

PUBLIC

Tout public

PRE-REQUIS

Diplôme ou certification professionnelle de Niveau 6 (Bac+3) dans les domaines suivants : économique, juridique, commercial, gestion, bancassurance, finance.

DUREE

La durée moyenne de l'action de formation est estimée à **90 heures**, dont

- **90 heures** en e-learning à distance

TYPE

Formation à distance

PERIODE DE REALISATION

Les formations ont été conçues pour être réalisées en 24 semaines. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique pour faciliter votre apprentissage. *

EVALUATION

Tests en contrôle continu sur la plateforme en ligne en cours de formation.

SANCTION

Bloc 1 "Analyser et diagnostiquer les besoins du client en matière de gestion de patrimoine privé ou professionnel" de la certification professionnelle "Expert en gestion de patrimoine" (Fiche RNCP36629)

Inscription aux épreuves du bloc de compétences de la certification professionnelle directement depuis votre espace apprenant de l'Ecole Française.

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisées suivant un format à distance.

SEQUENCES A DISTANCE

CONTENU	Durée moyenne estimée (h)
Partie A - Préparer et conduire l'entretien de découverte - La relation client - La relation client commercial - Entretien de découverte	15 h
Objectifs : - Établissement et développement d'une relation client transparente et durable - Préparer l'entretien de découverte du client - Conduire un entretien de découverte	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : - Plusieurs QCM - La réalisation de divers exercices d'application*	
Partie B - Élaborer l'audit patrimonial - L'audit juridique - L'audit financier, immobilier et en « biens divers » - L'audit assurantiel et social - L'audit fiscal	15 h
Objectifs : Élaborer l'audit patrimonial civil, financier, fiscal et successoral	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : - Plusieurs QCM - La réalisation de divers exercices d'application*	
Partie C - Analyser l'audit patrimonial L'analyse civile	10 h

▪ L'analyse fiscale ▪ L'analyse financière	
Objectifs :	
▪ Analyser l'audit patrimonial au regard des besoins clients	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : ▪ Plusieurs QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application*	
Partie D - Évaluer la sensibilité au risque et rédiger le bilan patrimonial ▪ La sensibilité au risque ▪ Le bilan patrimonial global ▪ L'environnement immobilier ▪ Approche du bilan avec un logiciel patrimonial	20h
Objectifs : ▪ Apporter des préconisations financières, fiscales et successorales adaptées ▪ Évaluer la sensibilité au risque du client en utilisant l'indicateur SRRI ▪ Rédiger le bilan patrimonial ▪ Proposer des pistes de réflexion et des axes de travail	
Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes : ▪ Plusieurs QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application*	
TOTAL estimé à distance	60 h

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos sont mis la disposition du Stagiaire sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le Stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de **l'ECOLE FRANCAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le Stagiaire prendront la forme de tests, quizz, ou mises en situation professionnelle. Ceux-ci devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

A l'issue de la formation, les Stagiaires recevront une **attestation de formation** de la part de l'Ecole Française. Celle-ci sera à télécharger sur la plateforme e-learning.

Conception pédagogique de la formation

Les compétences et qualifications des formateurs :

Le parcours de formation de l'Ecole Française a été conçu par 2 professionnels du secteur (*), à savoir :

- **Loïc** : Conseiller en gestion de patrimoine indépendant et également formateur dans une école de commerce toulousaine, où il enseigne la spécialisation en gestion de patrimoine à des Master 2 en immobilier. Il est diplômé d'un master en gestion de patrimoine, d'une licence en immobilier et d'un BTS en comptabilité. Loïc a construit son expérience professionnelle dans le secteur de la comptabilité, de la formation, de l'immobilier et enfin dans la gestion de patrimoine.
- **Bruno** : après avoir exercé le métier d'agent général, il a créé son cabinet de gestion de patrimoine. Bruno a ensuite intégré une banque en tant que Conseiller en Gestion de Patrimoine où il formait des équipes afin de leur permettre de développer leurs compétences en gestion de patrimoine. Aujourd'hui, il est devenu formateur auprès d'étudiants et partage son expérience sur ce métier.

() Afin de respecter les données à caractère personnel et la vie privée des formateurs et formatrices ayant conçu le parcours de formation, l'ECOLE FRANCAISE conserve leurs noms de famille confidentiels.*

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1. Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation

Florence Gilbert-Tersiguel : Master of Science in Management – Kedge Business School, spécialisation Marketing Management, Directrice de la formation de l'Ecole Française, accompagnée de son équipe pédagogique.

Sibel Yener : Maîtrise Négociation et Relations internationales, Université de Perpignan, Directrice des consultants pédagogiques de l'Ecole Française, assistée d'une équipe de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation.

Tony Grave Mardistas : Maîtrise Management International, Aix-Marseille Université, Responsable des mentors dédiés aux parcours de formation au sein de l'Ecole Française.

2. Les modalités techniques selon lesquelles le Stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes.

Pendant toute la durée de la formation, le Stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de l'ECOLE FRANCAISE. Il peut également solliciter un accompagnement technique ou pédagogique par e-mail à l'adresse support@lecolefrancaise.fr.

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous personnalisés avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning.

Les professionnels experts sont diplômés respectivement : Master en gestion de patrimoine et DEUG en économie

Ils disposent des qualités suivantes :

- ✓ Fibre pédagogique
- ✓ Aisance orale, écrite et relationnelle
- ✓ Expertise métier

3. Les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : support@lecolefrancaise.fr.

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire.

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme de l'Ecole Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S), accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne.
 2. Les exercices d'évaluation : quizz type QCM, réalisation d'études de cas ou mises en situation professionnelles.
- **Formule BASE à 1 999 € // mensualités à 199,9€/mois pendant 10 mois :**
 - o Assistance pédagogique par tchat & téléphone & email dans un délai maximum de 24h

- o Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 19h
- o Ouverture le samedi et jours fériés de 10h à 18h
- o Mentorat avec un professionnel-expert : 6 rendez-vous privés maximum jusqu'à 8 mois après la date d'entrée en formation
- o Supports avancés téléchargeables
- o Vidéos accessibles pendant 1 an après la date de début de formation
- o Contenu supplémentaire d'aide à la valorisation des compétences pour améliorer son employabilité

Accessibilité Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique à la condition qu'elles puissent utiliser un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone.

Les personnes malentendantes et malvoyantes ne pourront toutefois pas bénéficier, de manière autonome, de l'ensemble des services proposés :

- Les personnes malentendantes ne pourront pas exploiter l'audio de nos contenus et les formats podcast quand ils sont proposés, ni bénéficier des rendez-vous téléphoniques avec nos mentors. Resteront accessibles : les visuels de nos contenus vidéos, nos supports de formation écrits (qui, selon le type de formation choisie, peuvent couvrir plus de 80% des contenus vidéos) et la réalisation des quizz en ligne nécessaire à la réalisation de la formation.
- Les personnes malvoyantes ne pourront pas exploiter les visuels de nos contenus vidéos et nos supports écrits, ni réaliser les quizz en ligne sans être accompagnées. Resteront accessibles : l'audio de nos contenus vidéo, les formats podcast quand ils sont proposés et les rendez-vous téléphoniques avec nos mentors.

Nos équipes sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

Chaque complétion d'un chapitre (ex : cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de données MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à différents tests en ligne (quizz type QCM, étude de cas, mise en situation, etc).

Des e-mails de relance pourront également être adressés au Stagiaire, lorsque celui-ci n'aurait pas exécuté la totalité de l'action de formation.

Modalités de sanction de l'action de formation

L'action de formation est sanctionnée par le passage d'un bloc de compétences d'une certification professionnelle qui a vocation à sanctionner un ensemble de compétences.

L'inscription au passage de cette certification doit être effectuée par le Stagiaire, auprès du certificateur déclaré dans le programme, ainsi que sur la plateforme MonCompteFormation, et dans les conditions rappelées ci-après.

La formation donne lieu, dans tous les cas, à la remise d'une attestation de formation téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'Ecole Française, à la fin de la formation.

1. Certificateur et certification professionnelle

- **Certificateur** : IPAC
- **Certification professionnelle** : Bloc 1 "Analyser et diagnostiquer les besoins du client en matière de gestion de patrimoine privé ou professionnel" de la certification professionnelle "Expert en gestion de patrimoine" (Fiche RNCP36629)

2/ Modalités d'inscription aux épreuves de la composante de la certification

Dès que le Stagiaire termine sa formation, il pourra :

- Se créer un compte sur **Macertification.org** afin d'accéder à l'épreuve de certification.
- S'inscrire à l'oral de validation via un calendrier mis à disposition de l'apprenant.

Depuis son espace apprenant, il pourra directement se créer un compte et s'inscrire à une session d'examen.

Le **tarif de passage de la composante de la certification est inclus** dans le prix de la formation.

Il est à noter que tout apprenant, qui aurait suivi la formation à distance, peut s'inscrire aux épreuves conduisant à cette composante de la certification.

3/ Modalités d'évaluation lors l'épreuve

La certification est composée d'une seule épreuve, laquelle comporte 2 étapes que voici :

- Etape 1 : **étude de cas**. Le sujet sera accessible depuis Macertification.org et la copie sera à charger sur cette même plateforme.

- Etape 2 : **oral de 15 minutes devant un jury**. Les membres du jury posent une série de questions en lien avec le travail rendu. L'examen se déroule 100% à distance. Le lien pour participer à l'examen sera communiqué lors de l'inscription.

4/ Document délivré après le passage de la composante de la certification

Le candidat obtient un **certificat de compétences** en format dématérialisé. Ce certificat est valable 5 ans.